

COMMUNAUTE URBAINE



Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de
Conseillers en
Exercice : 129

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-neuf mai, à dix-sept heures, les Membres du Conseil de la Communauté Urbaine, légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans la salle 400 du carré des docks sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, Président.

Jean-Baptiste GASTINNE a assuré la Présidence pour les dossiers n° 12, 13 et 31.

Etaient présents :

Yann ADREIT; Jean-Michel ARGENTIN; Thérèse BARIL; Frédéric BASILLE; Dominique BELLENGER; Gilles BELLIERE; Monique BERTRAND; Laurence BESANCENOT à partir de 18h24 (examen du dossier n°31); Augustin BOEUF; Jean-Pierre BONNEVILLE; Pierre BOUYSSSET; Alban BRUNEAU; Patrick BUSSON; Thibaut CHAIX; Corinne CHATEL; Noureddine CHATI; Malika CHERRIERE; Olivier COMBE; Christine CORMERAIS; André CORNOU; Louisa COUPPEY; Nadège COURCHE; Isabelle CREVEL; Stéphanie DE BAZELAIRE; Régis DEBONS à partir de 18h00 (examen du dossier n°31); Brigitte DECHAMPS; Françoise DEGENETAIS; Hubert DEJEAN DE LA BATIE; Jacques DELLERIE; Emmanuel DIARD; Christine DOMAIN; Marie-Laure DRONE; Véronique DUBOIS; Fabienne DUBOSQ; Jérôme DUBOST; Wasil ECHCHENNA à partir de 18h00 (examen du dossier n°31); Clotilde EUDIER; Alain FLEURET; Patrick FONTAINE; Jean-Luc FORT; Solange GAMBART; Jean-Baptiste GASTINNE; Laurent GILLE; Antonin GIMARD; Carol GONDOUIN; Christian GRANCHER à partir de 17h25 (examen du dossier n°12); Denis GREVERIE; Marie-Catherine GRZELCZYK; Marc GUERIN; Christelle GUEROUT; Anthony GUEROUT; Annick GUIVARCH; Jocelyne GUYOMAR; Fanny HEUZE; Jean-Luc HODIERNE; Yves HUCHET; Pascal LACHEVRE; Laurent LANGELIER; David LAURENT; Anne-Virginie LE COURTOIS; Jean-Pierre LEBOURG; Aurélien LECACHEUR; Caroline LECLERCQ; Jean-Paul LECOQ jusqu'à 19h00 (examen du dossier n° 63) et a donné pouvoir à Nathalie NAIL; Jean-Pierre LEDUC; Patrick LEFEBVRE; Daniel LEMESLE; Sandrine LEMOINE; Pascal LEPRETTRE; Cyriaque LETHUILLIER à partir de 17h25 (examen du dossier n°12); Laurent LOGIOU; Bruno LOZANO; Fabienne MALANDAIN; Gérald MANIABLE; Jacques MARTIN; Jean-Louis MAURICE; Denis MERVILLE; Pierre MICHEL; Stéphanie MINEZ; Christine MOREL; Nathalie NAIL; Madjid NASSAH; Oumou NIANG-FOUQUET; Valérie PETIT; Edouard PHILIPPE; Etienne PLANCHON; Michel RATS; Alain RENAUT; Jean-Louis ROUSSELIN; Florent SAINT-MARTIN; Didier SANSON; Nicolas SIMON; Patrick TEISSERE; Marc-Antoine TETREL; Florence THIBAUDEAU-RAINOT; Philippe TOUILIN; Seydou TRAORE; Virginie VANDAELE; Danièle VASCHALDE; Nacera VIEUBLE; Anne-Marie VIGNAL; Membres titulaires; Ludovic CARPENTIER, Jean-Marie JEANNE Membres suppléants.

Etaient absents :

André BAILLARD; Patrick BUCOURT; Christian DUVAL; Virginie LEMAITRE-LADOUCE; Hervé LEPILEUR; Pierre SIRONNEAU.

Etait excusée et non représentée :

Emilie MASSET.

Etaient excusés et représentés :

François AUBER a donné pouvoir à Jérôme DUBOST; Fanny BOQUET a donné pouvoir à Denis GREVERIE; Sylvie BUREL a donné pouvoir à Christine MOREL; Gaëlle CAETANO a donné pouvoir à Laurent LANGELIER; Agnès CANAYER a donné pouvoir à Jean-Baptiste GASTINNE; Annie CHICOT a donné pouvoir à Denis GREVERIE; Avelyne CHIROL a donné pouvoir à Ludovic CARPENTIER; Pascal CORNU a donné pouvoir à Jean-Marie JEANNE; Pascal CRAMOISAN a donné pouvoir à Pascal LACHEVRE; Laëticia DE SAINT NICOLAS a donné pouvoir à Stéphanie DE BAZELAIRE; Fabienne DELAFOSSE a donné pouvoir à Pierre MICHEL; Hady DIENG a donné pouvoir à Nathalie NAIL; Marie-Claire DOUMBIA a donné pouvoir à Fabienne DUBOSQ; Jean-Luc HEBERT a donné pouvoir à Isabelle CREVEL; Sophie HERVE a donné pouvoir à Laurent LOGIOU; Valérie HUON-DEMARE a donné pouvoir à Didier SANSON; Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Etienne PLANCHON; Bineta NIANG a donné pouvoir à Madjid NASSAH; Dominique PREVOST a donné pouvoir à Bruno LOZANO; Sylvain VASSE a donné pouvoir à Christine DOMAIN; Martine VIALA a donné pouvoir à Alain FLEURET.

Thibaut CHAIX a été désigné Secrétaire de séance.

DELB-20220162

FINANCES - EXERCICE 2021 - COMPTES DE GESTION - ADOPTION.-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n° 96.142 du 24 février 1996 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

VU l'ordonnance n° 2025-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU les articles L.1612.1 à L.1612.20 (adoption et exécution du budget) et L.2311.1 à L.2343.2 (Budgets et Comptes) du code général des collectivités territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU les instructions comptables M4, M43, M49 ;

VU les comptes de gestion 2021 présentés par M. le Trésorier principal ;

Son Bureau, réuni le 5 mai 2022, consulté ;

VU le rapport de M. le Vice-Président ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'arrêter et d'autoriser** la signature des comptes de gestion du Trésorier principal du Havre-municipale de l'exercice 2021 de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sur la base des résultats ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	+ 36 212 818,33 €	-44 723 394,82 €	- 8 510 576,49 €
Assainissement	+ 41 444 663,58 €	-7 656 487,71 €	+ 33 788 175,87 €
Eau potable	+ 21 960 434,43 €	- 5 091 069,58 €	+ 16 869 364,85 €
Eau zone industrielle	+ 3 234 484,81 €	+ 207 613,80 €	+ 3 442 098,61 €
Transports publics	+ 3 265 515,00 €	- 3 101 477,66 €	+ 164 037,34 €
Collecte et recyclage des déchets	+ 22 304 163,15 €	- 7 018 573,54 €	+ 15 285 589,61 €
ZAE Parc Econormandie	+ 340 399,80 €	- 244 692,07 €	+ 95 707,73 €
Château de Gromesnil	+ 74 931,75 €	+ 248 880,26 €	+ 323 812,01 €
ZAC des Courtines	+ 1 785,38 €	+ 554 778,33 €	+ 556 563,71 €
ZAC des Jonquilles	- 2 026,77 €	+ 56 009,44 €	+ 53 982,67 €
Parc d'activités nautiques de l'Escaut	+ 2 714,10 €	- 163 916,58 €	- 161 202,48 €
Immobilier tertiaire	+ 608,74 €	+ 333 757,62 €	+ 334 366,36 €
Parc d'activités Jules Durand	+ 794,06 €	+ 1 457,35 €	+ 2 251,41 €
ZAC de l'Ormerie	+16 672,46 €	- 16 573,51 €	+ 98,95 €
Hôtel d'Entreprises Caux Estuaire	+ 356 612,11 €	+ 1 734,51 €	+ 358 346,62 €
Atelier Locatif	+ 333 681,47 €	+ 188 985,06 €	+ 522 666,53 €
Maison pluridisciplinaire	+ 55 206,96 €	- 81 997,85 €	- 26 790,89 €
Opérations immobilières	+23 818,59 €	- 22 928,14 €	+ 890,45 €

- **d'arrêter et d'autoriser** la signature des comptes de gestion de clôture de l'exercice 2021 du Trésorier principal du Havre-municipale relatif au compte de gestion de clôture du budget ZAC Epaville clôturé au 31 décembre 2020.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre

Le Havre, le **30 MAI 2022**

Pour extrait certifié conforme

Pour le Président et par délégation



Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-Président

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le 30 MAI 2022

Publié le 30 MAI 2022